

Année 2023

Médecins généralistes (hors médecins à expertise particulière) libéraux

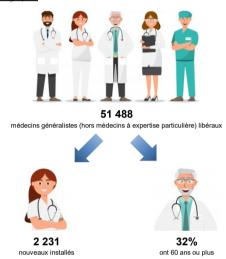
Cette fiche produite par l'Assurance Maladie présente des informations concernant la démographie, l'activité, la patientèle et les prescriptions des médecins généralistes (hors médecins à expertise particulière) ainsi que l'évolution des effectifs et des honoraires depuis l'an 2000 jusqu'en 2023.

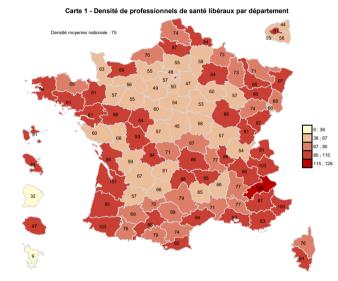
Source, champ et définitions

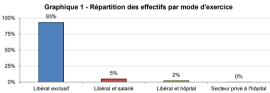
- Source : Système National des Données de Santé (SNDS).
- Champ : année 2023, ensemble des régimes d'assurance maladie, France entière.
 Dénombrement : professionnels de santé libéraux conventionnés ayant au moins un remboursement de soins dans l'année et présents au 31 décembre 2023.

- Montant: professionnels de santé libéraux conventionnés ayant au moins un remboursement de soins dans l'année et présents au 31 décembre 2023 ou en cessation d'activité au cours de l'année 2023.
 La densité est exprimée sur 100 000 habitants estimés par l'institut National de la Statistique des Etudes Economiques (Insee) au 1er janvier 2024.
 La densité est exprimée sur 100 000 habitants estimés par l'Institut National de la Statistique de des Etudes Economiques (Insee) au 1er janvier 2024.
 Un professionnel actif à part entière (APE) est un professionnel qui a exercé une activité libéraux conventionnel. La part des effectifs APE est différente selon les professions de santé et les spécialités. Les effectifs APE ne comprennent pas : les professionnels de santé qui se sont installés en cours d'année, ceux qui sont encore en activité après 65 ans, ceux qui exercent à l'hôpital à temps plein et ceux qui ne sont pas conventionnés.
- ceux qui ne sont pas conveniuomies.
 Les honoraires sans dépassement (HSD) sont exprimés en euros y compris les frais de déplacement.
 La permanence des soins restitue uniquement les forfaits d'astreinte et de régulation ainsi que les majorations.
 Le nombre d'actes est restitué hors majorations.
- Les actes de radiologie ne sont pas identifiés dans les prescriptions (le radiologue étant considéré comme prescripteur des examens qu'il effectue).

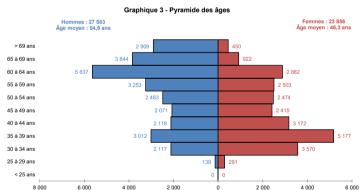
1. Démographie











On dénombre 51 488 médecins généralistes (hors médecins à expertise particulière) conventionnés libéraux au 31 décembre 2023 en France. Au cours de l'année, 2 231 d'entre eux se sont installés et on en recense aussi près d'un tiers ayant 60 ans ou plus. En moyenne les femmes sont légèrement sous-représentes (46%) mais la tendance s'inverse en fonction des tranches d'âge : sur-représentation des hommes à partir de 50 ans. Les médecins généralistes (hors médecins entreires particulière) exercent en grande majorité en libéral exclusif (38%) tandis qu'un sur vingt exerce en libéral et salarié. Leur mode de conventionnement principal est le secteur 1. Au niveau géographique, la densité de médecins généralistes (hors médecins à expertise particulière) pour 100 000 habitants est plus importante en régions Réunion, Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi qu'en Nouvelle-Aquitaine. A l'inverse, la densité est plus faible dans les régions Ile-de-France, Guyane et Mayotte.



Année 2023

2. Activité et honoraires

Tableau 1 - Montant des honoraires en euros

	Toute activité				Actif à part entière (APE)			
	Conventionnés secteur 1	Conventionnés secteur 2	dont adhérents à l'Optam	dont non adhérents à l'Optam	Conventionnés secteur 1	Conventionnés secteur 2	dont adhérents à l'Optam	dont non adhérents à l'Optam
Honoraires sans dépassement (HSD)	8 533 911 764	205 904 798	165 523 760	40 381 038	7 131 394 387	107 464 106	88 256 532	19 207 574
Dépassement	36 833 201	68 467 446	36 380 161	32 087 285	31 042 327	32 691 628	17 066 079	15 625 548
HSD moyen par PS	171 140	126 867	148 186	79 804	176 358	166 611	190 619	105 536
Dépassement moyen par PS	739	42 186	32 570	63 414	768	50 685	36 860	85 855

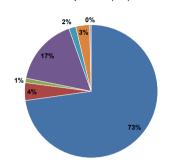
30 433

1 381

Tableau 2 - Montant des honoraires sans dépassement (HSD) par type d'acte HSD (en milliers d'euros)

Conventionnés
secteur 2 secteur 2 Type d'acte Conventionnés Total non adhérents secteur 1 adhérents on auric. à l'Optam 40 381 à l'Optam 165 524 8 533 912 8 739 817 Total 27 110 26 106 6 227 820 5 667 695 6 360 413 5 792 006 105 483 Actes cliniques Consultations et téléconsultations
G - Consultation au cabinet par le médecin généraliste
GS - Consultation au cabinet par le médecin spécialiste en MG 98 205 3 947 942 1 373 044 136 083 63 387 22 990 4 072 7 756 4 502 4 015 83 1 398 22 140 50 237 44 TCG - Consultation à distance réalisée par un médecin généraliste 19 06 Autres consultations et téléconsultations **423 966** 241 566 135 798 244 782 137 226 4 998 VG - Visite par le médecin généraliste 2 962 VL - Visite longue et complexe Autres visites 46 601 433 127 362 8 797 348 958 129 788 8 876 377 651 Majorations 2 209 217 Autres actes cliniques 19 841 8 852 Actes techniques
ATM - Acte technique médical (hors imagerie)
Autres actes techniques
Activité payée forfaitairement 9 875 9 966 **2 705** 1 432 897 193 177 265 901 831 889 Rémunérations forfaitaires
Forfait structure
ROSP - Rémunération sur objectifs de santé publique 1 398 921 188 817 259 865 30 459 3 428 4 788 3 518 FPMT - Forfait patientèle médecin traitant Autres rémunérations forfaitaires Déplacements 146 533 289 497 1 638 4 017 274 340 148 44 293 855 Permanence des soins

Graphique 4 - Décomposition du montant des honoraires dépassement (HSD)

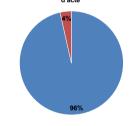


- Actes cliniques
- Actes techniques
- Activité payée forfaitairement
- Rémunérations forfaitaires Déplacements
- Permanence des soins
- Autres

2 - Dénombrement des actes nar type d'acte

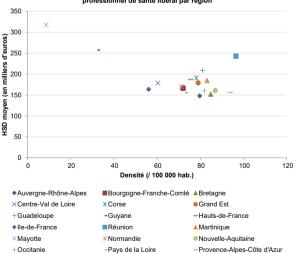
Tableau 3 - Dénombrement des actes par type d'acte						
		Nombre d'actes (en milliers)				
		Conventionnés	Conventionnés			
Type d'acte	Conventionnés	secteur 2	secteur 2	T.4.1		
	secteur 1	adhérents	non adhérents	Total		
		à l'Optam	à l'Optam			
Actes cliniques (hors majorations)	231 504	3 903	1 068	236 475		
Consultations et téléconsultations	217 594	3 735	1 038	222 367		
G - Consultation au cabinet par le médecin généraliste	153 960	2 451	176	156 588		
GS - Consultation au cabinet par le médecin spécialiste en MG	53 342	889	86	54 316		
TCG - Consultation à distance réalisée par un médecin généraliste	5 115	154	13	5 282		
Autres consultations et téléconsultations	5 178	241	763	6 181		
Visites	13 604	166	30	13 800		
Majorations	20 238	333	37	20 607		
MEG - Majoration enfant pour le médecin généraliste	15 152	159	18	15 329		
Autres majorations	5 085	175	18	5 278		
Autres actes cliniques	306	2	0	308		
Actes techniques	8 071	403	190	8 664		
ATM - Acte technique médical (hors imagerie)	5 854	235	113	6 202		
Autres actes techniques	2 216	168	77	2 461		

Graphique 5 - Décomposition du nombre d'actes par type d'acte



Actes cliniques (hors majorations) Actes techniques

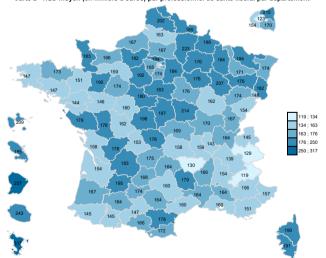
Graphique 6 - Densités et honoraires sans dépassement (HSD) movens (en milliers d'euros) par professionnel de santé libéral par régi



Carte 2 - HSD moyen (en milliers d'euros) par professionnel de santé libéral par département

31 996

183



Les honoraires (v compris dépassement) des médecins généralistes (hors médecins à expertise particulière) conventionnés secteurs 1 ou 2 ont atteint 8.845 milliards d'euros en 2023. Pour les actifs à part entière (APE) qui sont au nombre de 41 082 (soit 80% de l'effectif total), ces honoraires sont de 7,303 milliards d'euros. Les dépassements ont représenté 16% des honoraires des médecins actifs à part entière (nu L) par e qu'ils sont plus importants à Mayotte et en Guyane.



Année 2023

3. Patientèle



1 639

patients uniques vus par professionnel de santé libéral en moyenne dans l'année

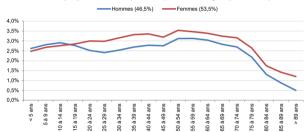
1 063

patients médecin traitant par professionnel de santé libéral en moyenne dans l'année

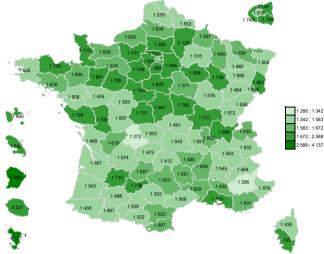
Tableau 4 - Distribution du nombre de patients uniques vus

Percentile	Patients
1er percentile	11
5e percentile	321
10e percentile	654
20e percentile	984
30e percentile	1 179
40e percentile	1 337
Médiane	1 489
60e percentile	1 649
70e percentile	1 842
80e percentile	2 108
90e percentile	2 624
95e percentile	3 302
99e percentile	5 832

Graphique 7 - Part de la patientèle par tranche d'âge et par sexe du patient



Carte 3 - Nombre moyen de patients uniques vus par professionnel de santé libéral par département



Graphique 8 - HSD moyen (en euros) par tranche d'âge et par sexe du patient

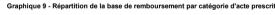


En moyenne, les médecins généralistes (hors médecins à expertise particulière) voient 1 639 patients uniques dans l'année. Leur patientèle médecin traitant est composée en moyenne de 1 063 patients. Cependant, la dispersion du nombre de patients est relativement étendue : les 10% les plus actifs voient environ 2 600 patients tandis que les 10% les moins actifs voient environ 650 patients dans l'année. Globalement, la part des femmes dans la patientèle est légèrement supérieure à celle des hommes (54% contre 46%). Il existe cas disparités selon l'âge : la patientèle masculine est majoritaire jusqu'à 14 ans alors que la patientèle féminine est majoritaire à partir de 15 ans. Au niveau géographique, on constate que les médecins généralistes (hors médecins à expertise particulière) ayant le plus de patients se situent à Mayotte et en Grugane alors que ceux ayant le moins de patients es eituent en Nouvelle-Aquitaine et en Bretagne. Par ailleurs, une patiente giver en uno noraire sans dépassement (HSD) moyen supérieur à un patient (134 € contre 114 €). Toutefois, ce n'est pas le cas pour toutes les classes d'âge : les HSD sont équivalentes pour les patientèles masculines et féminines jusqu'à 14 ans alors qu'ils sont plus importants pour la patientèle féminine à partir de 15 ans.

4. Prescriptions

Tableau 5 - Base de remboursement des actes prescrits par catégorie d'acte

Catégorie d'acte	Base de remboursement (en milliers d'euros)	Pourcentage par rapport au total	
Total	41 109 319	100%	
Pharmacie	12 580 224	31%	
Infirmier	4 649 660	11%	
Masseur-kinésithérapeute	3 848 010	9%	
Biologie	2 538 466	6%	
Indemnité journalière	10 179 432	25%	
Liste des produits et prestations	3 093 341	8%	
Autres	4 220 186	10%	



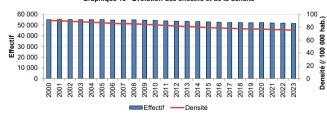


- Infirmier
- Masseur-kinésithérapeute
- Biologie
- Indemnité journalière
- □ Liste des produits et prestations
- □ Autres

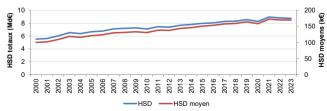
La pharmacie est le premier poste de prescription des médecins généralistes (hors médecins à expertise particulière). Il représente près d'un tiers du total de leurs prescriptions en base de remboursement alors que les indemnités journalières sont leur deuxième poste de prescription (un quart du total). Globalement, cette profession est celle qui prescrit le plus. Elle est aussi celle qui prescrit le plus de pharmacie (66%), d'actes infirmiers (89%), d'actes de masseurs-kinésithérapeutes (79%), d'actes d'orthophonistes (83%), de biologie (66%), de transport (57%), d'indemnités journalières (79%) et de dispositifs médicaux compris dans la liste des produits et prestations (50%). En outre, les médecins généralistes (hors médecins à expertise particulière) sont les deuxièmes prescripteurs les plus importants d'actes d'orthoptistes (22%), d'actes en rapport avec la vue (4%).

5. Evolution

Graphique 10 - Evolution des effectifs et de la densité



Graphique 11 - Evolution des honoraires sans dépassement (HSD) totaux et moyens à prix courant



Après une période stable jusqu'en 2008, les effectifs ont amorcé une baisse, passant de 55 100 en l'an 2000 à environ 51 500 en 2023 (-0,3% par an en moyenne). Dans le même temps, on constate que la densité de médecins généralistes (hors médecins à expertise particulière) par habitant a diminué depuis l'an 2000 passant de 90,4 à 75,3 pour 100 000 habitants entre l'an 2000 et 2023. Concernant les honoraires sans dépassement, on observe une forte hausse depuis l'an 2000, passant de 5,519 milliards d'euros à 8,740 milliards d'euros, soit une évolution de +2% par an en moyenne. Par professionnel de santé, cela représente une évolution moyenne annuelle de +2.3%.